

---

## Le tribunal de commerce bientôt installé dans ses nouveaux locaux à Romans

---

Le tribunal de commerce reste à Romans ! Il va bientôt quitter le bâtiment Fanal pour intégrer ses nouveaux locaux, au cœur du centre-ville, rue du Capitaine-Bozambo. Ouverture prévue le 27 mai prochain.

Situés à Romans-sur-Isère, rue du Capitaine-Bozambo, les anciens locaux de la Direction départementale des Finances Publiques, dont la Ville est propriétaire, ont été réhabilités, de même que des locaux mitoyens appartenant à La Poste, afin d'accueillir, le tribunal de commerce, précédemment logé au sein du bâtiment Fanal (rue Sabaton).

Un temps envisagé, l'hypothèse d'une installation du Tribunal au sein de l'Espace Georges-Fillioud (rue du Puy), avait finalement été écartée, après étude par le département immobilier du ministère de la Justice - avec lequel la Ville travaille en étroite collaboration sur ce projet - car les lieux ne correspondaient pas au cahier des charges qu'il s'était fixé.

*« Un cahier des charges très contraignant, notamment en termes de surface, ce d'autant plus qu'il exigeait une installation en centre-ville, explique le maire Marie-Hélène Thoraval. C'est pourquoi nous avons dû étudier toutes les solutions possibles, tout en essayant de satisfaire au mieux les besoins des uns et des autres. Nous avons dû littéralement nous battre pour conserver cette institution, qui n'est pas neutre en termes d'activités sur le territoire romansais. »*

De fait, les travaux ont débuté fin 2023. Le président du tribunal Romain Adam et le greffier Arnaud Guillard ont été associés à chaque étape du projet. Aujourd'hui en voie d'achèvement, ils ont été réalisés, pour partie, par des entreprises privées (600 000 € hors taxe pris en charge par la Ville de Romans) et pour une autre en régie. A noter le décor bois, qui donnait tout son cachet à l'ancienne salle des délibérés, a été conservé et réinstallé dans la nouvelle salle d'audience.

Cette semaine, la Ville travaille au déménagement des archives du tribunal de commerce et du tribunal de proximité pour lesquelles un espace a été spécialement aménagé. Et la semaine suivante, ce sera au tour du président, du greffier et de leurs équipes de déménager pour intégrer et s'approprier leurs nouveaux locaux.

D'une surface de 682 m<sup>2</sup>, ces locaux, lumineux et fonctionnels, sont mis à disposition du tribunal de commerce par la Ville de Romans, via une convention. L'ouverture du tribunal de commerce est prévue le 27 mai prochain.

Rappelons, pour terminer, que le bâtiment Fanal, qui abritait le tribunal de commerce et la médiathèque Simone-de-Beauvoir, va être réaménagé et rénové par Valence Romans Agglo, afin d'accueillir une nouvelle médiathèque plus spacieuse et fonctionnelle, avec un auditorium, et qui s'accompagnera d'un Point Infos Jeunes (PIJ); soit un investissement de 19,3 M€, le plus important de l'Agglo sur ce mandat, en termes de culture.

Quant aux syndicats, qui étaient installés, jusqu'à l'été dernier au sein de l'espace Georges-Fillioud - un bâtiment devenu, au fil du temps, particulièrement énergivore - ils ont emménagé dans un bâtiment, au cœur du centre-ville, qui leur est dédié et qui, réhabilité par la Ville, leur offre un espace adapté à leur activité, ainsi que tout le confort thermique.